



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

**Inspection Pédagogique
de Biotechnologies - génie biologique**

Versailles, le 18 septembre 2022

Affaire suivie par :
Géraldine CARAYOL
Tél : 06.45.42.57.46
Mél : geraldine.carayol@ac-versailles.fr
3 Bld de Lesseps
78000 Versailles

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale de Biotechnologies-
biochimie-génie biologique
à

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants de Biotechnologies - génie biologique
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement public et privé

Objet : Lettre de rentrée

Mesdames et messieurs les enseignants de biotechnologies-génie biologique,

En ce début d'année scolaire, je tiens tout d'abord à accueillir les collègues qui rejoignent la discipline dans l'académie et je voudrais également remercier celles et ceux qui s'engagent auprès d'eux dans des missions de tutorat, participant ainsi à la construction du collectif si essentiel à la discipline.

Depuis le départ de Sabine ORSONI, à présent IA-IPR dans l'académie de Paris, l'équipe d'enseignants qui travaille avec moi sur des missions académiques a été en partie renouvelée :

- Isabelle BOUVIER a rejoint Christelle MARCHAND au titre de chargée de mission auprès de l'inspection. Elles piloteront différents projets sur les pratiques pédagogiques innovantes, la valorisation de la série STL-biotechnologies et la promotion des biotechnologies en lycée, collège ou école. Elles accompagnent les enseignantes et enseignants contractuels, en lien avec leurs tuteurs ;
- Isabelle BOUVIER assure une mission de formatrice académique- réseau tuteur et accompagnera les tuteurs de stagiaires et contractuels ;
- Aude CANNET et France TOURSEL exercent des missions de coordonnatrices disciplinaires pour la formation continue : elles seront notamment vos interlocutrices pour ce qui relève des inscriptions à la formation continue, dont vous savez que les modalités d'inscriptions ont profondément évolué avec la création des EAFC, écoles académiques de formation continue.
- Marie JIDENKO est interlocutrice Académique pour le Numérique (IAN) : elle contribue à la réflexion sur le numérique éducatif à l'échelle nationale et académique ;
- Fanny BAUDRY pilote le GEP, groupe d'expérimentation pédagogique rassemblant des enseignantes et enseignants mutualisant des ressources sur le numérique éducatif, les pratiques pédagogiques innovantes et la promotion des séries technologiques STL-biotechnologies et ST2S ;
- Sophie NAUD est référente 2RB dans l'académie, en plus de ses missions auprès de l'Inspé de Saint Denis comme responsable du parcours BGB.

Plusieurs de ces collègues interviennent dans des formations ou des préparations aux concours, et je les remercie pour le partage de leur expertise.

Pratiques pédagogiques innovantes (démarche de projet, pédagogie par le jeu), lien entre évaluation et formation, travail de l'oral restent au cœur des pratiques enseignantes en BGB.

Deux axes supplémentaires seront développés cette année :

- Une réflexion sur les [compétences à s'orienter](#) : la démarche technologique, la mise en œuvre d'un projet et la pratique de laboratoire sont des leviers extrêmement puissants pour construire chacune des 15 compétences de ce référentiel et je souhaite que nous menions une réflexion pour le formaliser avec les élèves et les étudiants de BTS ;
- Un travail sur la liaison avec la recherche et l'industrie :
 - plusieurs d'entre vous ont déjà intervenu en classe des chercheurs ou doctorants dans le cadre de [Déclics-FESR](#). Les rencontres que vous avez pu faire ou que vous ferez encore en ce début d'année scolaire avec les chercheurs des laboratoires de recherche CNRS participant à l'« Année de la biologie » pourraient également être poursuivies par des actions dans les classes.
 - le développement des liens avec les entreprises de biotech du territoire répond à la fois aux enjeux de promotion de la filière biotechnologies et d'aide à l'orientation dans les formations menant aux métiers du secteur des biotechnologies, identifié comme porteur d'avenir dans le plan d'investissement « France 2030 » et aux enjeux liés à la rénovation des BTS de biologie appliquée. En effet, la rédaction des référentiels en blocs de compétences conduit à repenser la place des contenus et objectifs d'enseignement par rapport aux compétences professionnelles.
Pour renforcer ces liens lycée-entreprise, je vous propose dans un premier temps de consulter l'offre de formations du [CERPEP](#).

Des groupes de travail et des formations auront lieu cette année sur ces thématiques : je vous invite à me faire part de votre intérêt pour y participer.

Le site académique disciplinaire reste un levier précieux pour partager vos pratiques. Vous pouvez me faire des propositions d'article pour promouvoir les projets que vous menez avec différents partenaires. Vous y trouverez également des informations sur les [concours et opérations de promotion des sciences](#) dans lesquels vous pouvez engager vos élèves. Ainsi, afin de promouvoir la réussite des élèves, je vous encourage à présenter celles et ceux qui vous semblent prêts à l'épreuve de biotechnologies du concours général des lycées et à proposer aux élèves de 1^{er} ou T^{ale} de participer aux [olympiades de biologie](#).

J'aurai plaisir à échanger rapidement avec nombre d'entre vous à l'occasion du prochain congrès de l'UPBM, qui se déroule cette année dans l'académie de Versailles. Nous aurons également d'autres occasions de nous rencontrer : animations pédagogiques, réunions d'équipes ou [rendez-vous de carrière](#) .

Je souhaite à tous et à toutes une excellente année scolaire, riche en satisfactions personnelles et professionnelles,



Géraldine CARAYOL
IA-IPR de biotechnologies - génie biologique
de l'académie de Versailles

Vous trouverez ci-après la lettre de rentrée du collège des inspecteurs de l'académie de Versailles à votre attention.

Lettre de rentrée des IA-IPR 2022

Nous espérons que vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et nous vous souhaitons une rentrée aussi agréable que possible. Plus que jamais, nous souhaitons travailler en toutes choses à la réconciliation de l'effort, constitutif du travail et de tout progrès, et du plaisir, d'enseigner et d'apprendre. Nous sortons en effet d'une longue et difficile période qui nous fait sentir combien l'école doit devenir pour tous, professionnels et élèves, un facteur d'épanouissement autant que de réalisation personnels.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues, entrants dans le métier (stagiaires, contractuels) et dans l'académie. Nous remercions les tuteurs, les mentors et chacun d'entre vous qui les accompagnez spontanément et facilitez leur prise de fonction dans les établissements.

La période que nous avons connue, si fortement contrainte par les conditions sanitaires, aura néanmoins permis le développement des outils pédagogiques et notamment de ressources hybrides qui sont aujourd'hui au bénéfice de votre exercice. N'hésitez pas à consulter les sites académiques disciplinaires et à vous emparer des ressources transversales telle que la mallette hybridation en ligne sur Ariane [Organiser la continuité pédagogique - Mettre en oeuvre l'hybridation](#). Nos élèves restent fortement marqués par la période écoulée dont ils sortent pour nombre d'entre eux fragilisés, dans leur relation aux apprentissages et aux autres, à l'école ou à leur avenir. Ceci doit nous engager à maintenir élevées notre attention et notre vigilance.

Des directions pédagogiques nationales et académiques

L'école poursuit ses efforts pour inclure les élèves en situation de handicap. Le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) est ouvert à tous ceux d'entre vous qui souhaitent acquérir et faire reconnaître leurs compétences dans ce domaine.

En tout enseignement, se dessinent également les valeurs qui fondent les relations sociales et notre conception de la vie ensemble : depuis plusieurs années, l'école affirme sa résolution de rendre effective l'égalité entre les filles et les garçons, de former des citoyens instruits de leurs devoirs les uns envers les autres (EMC) et envers l'environnement qui rend possible leur existence, à travers le développement durable (EDD), enfin d'assumer exemplairement l'hospitalité en accueillant les enfants ukrainiens et plus généralement les enfants allophones. Elle entend donner à tous les élèves accès à la culture (Pass culture pour tous), à l'ouverture linguistique, à une éducation physique et sportive. La promotion de l'esprit critique, lequel consiste essentiellement à s'assurer des conditions qui permettent d'accorder sa confiance, doit être au cœur des enseignements. Elle trouve appui dans une nouvelle culture scolaire de l'oralité destinée à permettre à tous les élèves de s'exprimer et de communiquer. La valorisation de la parole, de la lecture à voix haute, de la discussion et du débat d'idées est le moyen de développer cette parole personnelle, instruite, réfléchie.

Au collège, les évaluations de 6^{ème} doivent être conçues comme un outil infléchissant les pratiques d'enseignement. Des éléments d'orientation et notamment de connaissance de métiers permettent aux élèves de construire progressivement leur parcours à compter de la 5^{ème}.

Au lycée, l'orientation doit être réfléchie continûment depuis la classe de seconde qui en pose les jalons pour construire un parcours de réussite. Il nous appartient de développer encore la construction des compétences, de cultiver chez nos élèves l'aptitude à lier les savoirs, les mobiliser et les appliquer dans des situations ou des tâches intellectuelles complexes, et de mieux former à leur évaluation. Des ressources académiques vous accompagnent dans cette direction forte de nos enseignements : [Mobiliser les évaluations nationales pour mieux accompagner les élèves](#).

Un pilotage académique qui met l'accent sur l'accompagnement

L'académie de Versailles souhaite encourager et accompagner les professeurs dans leur démarche de développement professionnel.

Elle s'efforce ainsi tout particulièrement en cette rentrée :

- de consolider les compétences et la position institutionnelle des professeurs contractuels par la voie de la formation et des concours ;
- d'accompagner les néo-titulaires par des *mentors* ;
- d'accompagner les professeurs titulaires dans le développement de leurs compétences pour devenir conseiller pédagogique (tutorat et mentorat) ou formateur (Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique CAFFA) ; de les aider à diversifier les situations d'enseignement par l'acquisition de compétences connexes (Discipline non linguistique DNL, certifications, CAPPEI...) ; de soutenir leur évolution de carrière, notamment par la préparation des concours de personnel d'encadrement ou de l'agrégation.

Cet accompagnement résulte naturellement de la culture collective qui représente aujourd'hui une dimension essentielle du métier d'enseignant. La concertation des équipes pédagogiques et éducatives autour d'objets professionnels partagés, des classes et des projets augmentent les possibilités de chacun et la cohérence de l'ensemble. Les formations entre pairs en établissement (Formation à initiative locale FIL) en sont un levier important. Parallèlement, les pratiques collectives des élèves améliorent leur autonomie collective et les compétences sociales indispensables dans le monde contemporain.

Dans ces perspectives et avec la volonté de suivre et faciliter vos projets et expérimentations pédagogiques, les corps d'inspection vous renouvellent leur volonté d'être à votre écoute et à vos côtés.

Nous avons, cette année encore, de belles choses à accomplir ensemble et nous réjouissons par avance de nos démarches concertées. Veuillez être assurés, chères et chers professeurs et conseillers principaux d'éducation, de toute la considération et la gratitude que suscitent votre travail et votre engagement.